

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Organisation des études

Les enseignements se déroulent en deux ans sur les 4 semestres du Master.

Les épreuves du CAPES se déroulent durant le deuxième semestre de l'année de M1 (écrit en avril, oral pour les admissibles en juin). Le Master MEEF Arts plastiques comporte des enseignements à l'université (500 heures en M1 et 240 en M2) et des stages en établissement scolaire.

En première année (M1), les étudiants effectuent un stage de 72 heures dans un collège de l'académie de Créteil. Lequel est initié par une phase d'observation mais essentiellement consacré à une prise en charge de classes en pratique accompagnée en présence du professeur titulaire (exerçant la fonction de tuteur).

En seconde année (M2), les étudiants admis au CAPES assurent, en alternance, un service d'enseignement de 9 heures devant élèves et sont rémunérés sur la base d'un plein temps de professeur certifié.

Les étudiants ayant confortablement validé leur M1 MEEF mais échoué au CAPES, bénéficient, en M2 MEEF, d'un stage de pratique accompagnée (non rémunéré) de 144 heures dans un collège de l'académie de Créteil. Leur «parcours adapté» est conçu pour leur permettre de valider leur année de M2 et de poursuivre leur préparation au CAPES.

1^{ère} année de master (M1) - 1^{er} semestre

Semestre 1 (263h)	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte	Bloc 5 Mise en situation professionnelle
	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS
UE Culture artistique et méthodologique des questions du CAPES	8				
UE Atelier de pratique artistique	9				
UE Fondamentaux d'une discipline voisine (options architecture, cinéma, photo ou arts appliqués)	3				
UE Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline		5			
UE Séminaire de recherche 1			3		
Tronc commun				2	
Totaux	20	5	3	2	

1^{ère} année de master (M1) - 2^{ème} semestre

Semestre 2	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice	Bloc 5 Mise en situation professionnelle
	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS
UE Culture artistique et méthodologique des questions du CAPES	3				
UE Atelier de pratique artistique	7				
UE Fondamentaux d'une discipline voisine (options architecture, cinéma, photo ou arts appliqués)	2				
UE Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques professionnelles		3			
UE Concevoir et exposer oralement une leçon (oraux)		4			
UE Langue		2			
UE Séminaire de recherche 1			3		
Tronc commun				3	
Stage d'observation et de pratique accompagné					3
Totaux	12	9	3	3	3

- **UE Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES** -11 ECTS -92h/étudiant
Sur les deux semestres, ces UE articulent une approche méthodologique de la dissertation avec un cycle de conférences portant sur les questions aux programmes de l'enseignement secondaire des Arts plastiques.
- **UE Atelier de pratique artistique** -16 ECTS -140h/étudiant
A travers un entraînement aux deux épreuves pratiques du CAPES, l'atelier vise durant toute l'année universitaire à développer les compétences plastiques et techniques des étudiants. En même temps, la pratique personnelle de chacun est sans cesse interrogée et approfondie.
- **UE Fondamentaux d'une discipline voisine** -5 ECTS -32h/étudiant
Selon l'option choisie par les candidats au CAPES, des cours de cinéma, architecture, arts appliqués et photographie aident les étudiants à maîtriser l'histoire et les questions propres au domaine concerné. Ces cours ont lieu en quatre sous-groupes
- **UE Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline** -5 ECTS -35h/étudiant
L'épreuve à caractère didactique du CAPES est travaillée à travers des situations variées et une approche réflexive de l'enseignement des arts plastiques, de son histoire, de ses programmes et de ses conditions spécifiques. L'UE conduit à la construction de séquences et constitue une préparation aux stages en établissement scolaire (collèges de l'académie de Créteil).
- **UE Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques** -3 ECTS -25h/étudiant
Au second semestre, une analyse des situations vécues durant le stage en établissement permet d'aborder les modalités et les enjeux de l'enseignement des arts plastiques de manière plus précise. Le travail de didactique est poursuivi au regard des conditions offertes par l'épreuve du concours.
- **UE Concevoir et exposer oralement une leçon** -4 ECTS -32h/étudiant
Les étudiants bénéficient de séances d'entraînement à l'épreuve de leçon. Ils peuvent y participer ou y assister. Quatre jurys ont lieu simultanément. Suite à la simulation, un corrigé permet de repérer les atouts et ce qui reste à travailler (sur le plan de l'analyse, des connaissances, de la didactique ou de la communication).
- **UE Langue -2 ECTS -20h/étudiant**
Les étudiants qui choisissent l'anglais ont droit à un enseignement réservé aux masters MEEF de 15 heures "en présentiel" essentiellement employées pour valider une auto-formation que l'étudiant développe à distance depuis une plateforme de langue. Ceux qui optent pour une autre langue doivent se renseigner auprès de département des langues de Paris 8.
- **UE Séminaire de recherche** -6 ECTS -32h/étudiant
Le séminaire de M1 permet de mettre en réflexion les grandes questions fixées par les programmes officiels d'arts plastiques en collège et en lycée. Il constitue un point d'appui pour l'épreuve de didactique du CAPES et initie au travail de recherche propre au mémoire qui sera rédigé l'année suivante.
- **UE Tronc Commun** -5 ECTS -44h/étudiant
Il s'agit de travailler des questions transversales à toutes les disciplines d'enseignement (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Les étudiants s'inscrivent dans des modules proposés par des formateurs de l'INSPE de Créteil. Pour l'essentiel, les cours se déroulent dans leurs locaux.
- **UE Stage d'observation et de pratique accompagnée** -3 ECTS -72h/étudiant
Les étudiants effectuent un stage en établissement scolaire. Il s'agit non seulement d'observer un enseignant d'arts plastiques dans l'exercice de ses fonctions mais encore d'assurer des séquences de cours sous le regard critique de ce tuteur et d'un autre stagiaire. Ces stages sont accompagnés à l'université de séances d'analyse de pratique.

2nde année de master (M2)

Semestre 1	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice	Bloc 5 Mise en situation professionnelle
	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS
UE Pratique et théorisation artistique	6				
UE Didactique des arts plastiques et usage des TICE		7			
UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé		6			
UE Langue		2			
UE Séminaire de recherche 2			6		
Tronc commun				3	
Totaux	6	15	6	3	

Semestre 2	Bloc 1 disciplinaire	Bloc 2 Didactique	Bloc 3 Recherche	Bloc 4 Contexte d'exercice	Bloc 5 Mise en situation professionnelle
	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS	ECTS
UE Pratique et théorisation artistique	2				
UE Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement		7			
UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé		2			
UE Tronc commun				3	
UE Mémoire professionnel					8
UE Stage professionnel					8
Totaux	2	9		3	16

- **UE Pratique et théorisation artistique** -8 ECTS -51h/étudiant

UE sur deux semestres qui a pour but d'engager les étudiants dans une réflexion sur la manière dont la pratique peut convoquer des démarches artistiques et travailler les grandes questions soulevées par les programmes officiels d'enseignement. A la place de ce cours un M2 "Phoenix" (qui a échoué au CAPES mais est titulaire du M1-MEEF) participe à l'atelier du M1-MEEF afin de préparer les épreuves pratiques du CAPES.

- **UE Didactique des arts plastiques et usage des TICE** - 7 ECTS - 30h/étudiant

Dans cette UE, les étudiants construisent des séquences utilisables avec leurs élèves et envisagent des questions essentielles à l'enseignement des arts plastiques, notamment la façon dont les TICE peuvent être employées au service de notre discipline.

- **UE Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement** -7 ECTS -24h/étudiant

A la suite du précédent, ce cours permet d'élaborer des séquences utilisables en collège et concrètement articulées aux questions essentielles de notre enseignement telles que l'évaluation et, plus particulièrement, la construction d'un projet d'enseignement (défini à la fois par ses visées fondamentales et par les différents rouages d'une programmation). Il est l'occasion de travailler certaines pièces du portfolio exigé par l'INSPE pour la titularisation du professeur-stagiaire. A la place de cette UE les "Phoenix" suivent les cours de didactique du M1 MEEF.

- **UE Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé** -8 ECTS -25h/étudiant

L'analyse des pratiques professionnelles est un moyen d'entendre, de formuler, d'analyser et de travailler collectivement les différents problèmes, didactiques et pédagogiques, rencontrés par les professeurs-stagiaires durant leur stage. Ce cours se déroule toute l'année suivant un calendrier adapté.

- **UE Langue** -2 ECTS -18h/étudiant

Pour les étudiants MEEF, Paris 8 propose un cours d'anglais spécifique dont une partie se déroule à distance et l'autre «en présentiel» (jour à déterminer).

- **UE Tronc Commun** -6 ECTS -42h/étudiant

Il s'agit à nouveau de travailler des questions transversales à toutes les disciplines d'enseignement (la laïcité, la construction de l'autorité, la psychologie de l'enfant, etc.). Les étudiants s'inscrivent dans des modules proposés par l'INSPE de Créteil. Des précisions seront données sur ce cours à la rentrée universitaire.

- **UE Séminaire de recherche** -6 ECTS -24h/étudiant

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants exposent l'élaboration progressive de leur mémoire, étudient et présentent des textes de référence sur l'enseignement. Le partage et l'appropriation de ces recherches amorcent une culture pédagogique nécessaire à la rédaction du mémoire et au recul réflexif sur le métier.

- **UE Mémoire professionnel** -8 ECTS -24h/étudiant

L'étudiant rédige un mémoire centré sur sa pratique professionnelle. Il est aidé par le travail du séminaire et par un directeur de mémoire. Cette rédaction participe d'une initiation à la recherche et favorise une distance critique sur l'exercice de l'enseignement.

- **UE Stage professionnel** -8 ECTS -9h hebdomadaire pour les fonctionnaires-stagiaires et 144h pour les "Phoenix"

L'étudiant stagiaire lauréat du CAPES dispense 9h de cours à des élèves dans un collège de l'Académie de Créteil (sa rémunération est celle d'un plein temps). Il est aidé par un enseignant tuteur et un formateur INSPE qui, tout au long de l'année, le guident tant pour préparer, mettre en œuvre et analyser ses cours que pour comprendre son rôle dans l'établissement. Des visites sont organisées. Un étudiant "Phoenix" suit un stage de pratique accompagnée sur une durée de 144 heures, sauf s'il exerce sur l'année une charge d'enseignant d'arts plastiques en qualité de vacataire ou de contractuel (auquel cas, il est dispensé de stage).